

ANIMATION 2021 DU CONTRAT DE VILLE DE COLMAR

Ci-dessous l'ensemble des dates concernant les différents **appels à initiatives 2021** du contrat de ville de Colmar, ainsi que pour **l'appel à contributions 2021** relatif au projet « Vienne-Belgrade 2021-2023 ».

APPELS A INITIATIVES 2021 : Dates limites de dépôt des dossiers

- **Appel à initiatives 2021 du Contrat de ville :**

Tranche 1
01/02/2021

Pour les actions en reconduction et les nouvelles actions.

Tranche 2
25/06/2021

Pour les actions du 4ème trimestre et les actions sur l'année scolaire 2021-2022.

- **Appel à initiatives « Quartiers d'été 2021 » :**

Quartiers d'été 2021
10/05/2021

Pour les actions dans le cadre des Quartiers d'été (Juillet – Août 2021)

- **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) :**

Date non communiquée à ce jour

Année scolaire 2021-2022

- **Dispositif Ville – Vie – Vacances (VVV) :**

Vacances hiver 2021
Vacances printemps 2021
01/02/2021

Pour les actions se déroulant durant les vacances scolaires.
(Pour les vacances d'été, d'automne et de Noël 2021 les dates ne sont pas encore définies)

APPEL A CONTRIBUTIONS 2021 : Dates limites de dépôt des dossiers

- **Appel à contributions – « Projet Vienne-Belgrade 2021-2023 » :**

Projet Vienne-Belgrade 2021-2023
01/02/2021

Pour le dépôt des contributions au projet
(Ne vaut pas demande de subvention)

Appel à initiatives annuel 2021 du Contrat de ville

• Objectifs :

Chaque année l'État et la Ville de Colmar publient, dans le cadre du Contrat de Ville, un appel à initiatives, permettant de soutenir des actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Les actions proposées doivent s'inscrire dans les objectifs fixés annuellement pour chacun des piliers du Contrat de ville (Cohésion sociale/ Développement économique et emploi/ Cadre de vie et renouvellement urbain) et dans les priorités transversales (Jeunesse/ égalité femme-hommes/ lutte contre les discriminations/ valeurs de la république et citoyenneté).

• Calendrier :

Tranche 1 : Pour les actions en reconduction et les nouvelles actions.

Date limite de dépôt des dossiers : **le 1 février 2021**

Entretiens avec les porteurs de projets (pour le dépôt de nouvelles actions) : **Semaine du 15 au 19 février 2021**

Tranche 2 : Pour les actions se déroulant au cours du 4^{ème} trimestre et sur l'année scolaire en lien avec les écoles.

Date limite de dépôt des dossiers : **le 25 juin 2021**

Entretiens avec les porteurs de projets (pour le dépôt de nouvelles actions) : **Semaine du 5 au 9 juillet 2021**

• Modalités :

Les dossiers doivent **OBLIGATOIREMENT** être déposés conjointement :

Pour l'État :

Sur la plate-forme DAUPHIN : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Pour la Ville de Colmar :

Par mail à bastien.gervaise@agglo-colmar.fr

Pour tout dépôt de nouvelles actions, les porteurs de projets seront invités, lors d'un entretien, à présenter leur action en présence des services de l'État et de la Ville.

L'appel à initiatives ainsi que les documents relatifs sont téléchargeables sur les sites internet de la Préfecture du Haut-Rhin et de la Ville de Colmar :

- <http://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Politique-de-la-ville>
- <https://www.colmar.fr/contrat-ville>

• Contacts :

Pour la Ville de Colmar :	
Bastien GERVAISE (Chargé de mission politique de la ville)	bastien.gervaise@agglo-colmar.fr 03.69.99.55.53 (N° de poste 5553) 06.22.22.47.39
Pour l'État :	
Mauricette KRENCKER (Chargée de mission au Pôle Départemental Politique de Ville)	mauricette.krencker@haut-rhin.gouv.fr 03.89.33.45.12
Émilie NICOLLE (Déléguée du Préfet dans les quartiers prioritaires de Colmar)	emilie.nicolle@haut-rhin.gouv.fr 03.89.29.22.28

Appel à initiatives « Quartiers d'été 2021 »

• Objectifs :

En 2020, la crise sanitaire a empêché de nombreux habitants des quartiers prioritaires de partir en vacances et de quitter le territoire. C'est pourquoi l'Etat a initié en juin dernier le « Plan National Quartiers d'été » visant à proposer aux habitants des **activités gratuites et en libre accès au sein de leur quartier** afin que chacun puisse en profiter pleinement.

Ce dispositif est reconduit en 2021.

• Calendrier :

Un appel à initiative spécifique « Quartiers d'été 2021 » sera lancé début mars.

La date limite pour le dépôt des dossiers est fixée au 10 mai 2021.

Les actions proposées devront se dérouler durant la période estivale 2021, du 5 juillet au 31 août.

Modalités :

Les dossiers devront **OBLIGATOIREMENT** être déposés :

Pour l'État :

Sur la plate-forme DAUPHIN : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Pour la Ville de Colmar :

Par mail à bastien.gervaise@agglo-colmar.fr

L'appel à initiatives ainsi que les documents relatifs seront téléchargeables sur les sites internet de la Préfecture du Haut-Rhin et de la Ville de Colmar :

- <http://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Politique-de-la-ville>
- <https://www.colmar.fr/contrat-ville>

• Contacts :

Pour la Ville de Colmar :	
Bastien GERVAISE (Chargé de mission politique de la ville)	bastien.gervaise@agglo-colmar.fr 03.69.99.55.53 (N° de poste 5553) 06.22.22.47.39
Pour l'Etat :	
Mauricette KRENCKER (Chargée de mission au Pôle Départemental Politique de Ville)	mauricette.krencker@haut-rhin.gouv.fr 03.89.33.45.12
Émilie NICOLLE (Déléguée du Préfet dans les quartiers prioritaires de Colmar)	emilie.nicolle@haut-rhin.gouv.fr 03.89.29.22.28

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

• Objectifs :

Le CLAS est un dispositif multi-partenarial piloté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin. Les partenaires sont l'Etat (pôle départemental de la politique de la ville et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)), l'Education Nationale, ainsi que la Ville de Colmar.

Ce dispositif ne se substitue pas à ceux de l'Education Nationale. Il s'adresse à **des enfants en classe élémentaire jusqu'à des jeunes en terminale, scolarisés dans un QPV**. Les élèves concernés sont repérés en début d'année scolaire par les enseignants et bénéficient d'un appui méthodologique pour lutter contre le décrochage scolaire. En complément de soutien scolaire, **le CLAS propose des activités culturelles et ludiques** qui peuvent faire défaut dans l'environnement familial et social de certains jeunes.

• Calendrier :

Pour la session scolaire 2021 -2022, la date limite de dépôt des dossiers n'est pas encore connue à ce jour.

• Modalités :

L'appel à initiatives du CLAS est lancé par la CAF du Haut-Rhin :

<https://www.caf.fr/partenaires/caf-du-haut-rhin/partenaires-locaux/actions-en-direction-des-familles/contrat-d-accompagnement-a-la-scolarite>

Les dossiers doivent être envoyés aux organismes suivants :

- Pour la CAF 68, par mail : reseauparents68@cafmulhouse.caf.fr
- Pour l'Etat et la Collectivité, saisir la demande de subvention sur la plateforme DAUPHIN : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

• Contacts :

Pour la ville de Colmar :	
Bastien GERVAISE (Chargé de mission politique de la ville)	bastien.gervaise@agglo-colmar.fr 03.69.99.55.53 (N° de poste 5553) 06.22.22.47.39
Pour l'Etat :	
Mauricette KRENCKER (Chargée de mission au Pôle Départemental Politique de Ville)	mauricette.krencker@haut-rhin.gouv.fr 03.89.33.45.12
Pour la CAF 68 :	
Yannick HARTER (Chargé de Conseil et Développement au Département d'Action Sociale)	yannick.harter@cafmulhouse.cnafmail.fr 03.68.47.98.48

Dispositif Ville Vie Vacances

- **Objectifs :**

Le dispositif « Ville Vie Vacances » a une utilité spécifique dans le secteur de la prévention de la délinquance et de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est rattaché à la priorité transversale Jeunesse des Contrats de ville. Les actions soutenues doivent répondre à une logique **éducative, culturelle et sportive** pour renforcer le lien avec les dispositifs interministériels existants, en adéquation avec les orientations du pilier cohésion sociale du Contrat de ville.

Piloté par la Préfecture du Haut-Rhin, ce dispositif permet aux enfants et aux adolescents, **âgés entre 11 et 18 ans**, avec un **quota minimum de 50 % de filles à intégrer**, de bénéficier d'actions à caractère ludique ou sportif, vecteur de valeurs. A Colmar, les publics concernés résident exclusivement dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Les actions proposées doivent leur offrir un accès à des activités attrayantes dont ces jeunes sont souvent exclus durant le temps des vacances scolaires. Ces activités, tout en prévoyant une prise en charge éducative, ne doivent pas s'inscrire dans une logique de consommation de loisirs. Les jeunes doivent être partie prenante du projet et participer à son organisation (planning, budget, réservation, etc.).

- **Calendrier :**

Les actions doivent se dérouler durant les périodes de vacances scolaires : **Hiver / Printemps / Été / Automne / Noël**.

Pour les vacances d'hiver et de printemps 2021, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au **01/02/2021**.

Pour les vacances d'été, d'automne et de Noël, les dates ne sont pas encore définies.

- **Modalités :**

L'appel à initiatives « Ville Vie Vacances » est lancé par la Préfecture du Haut-Rhin sur le site :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Politique-de-la-ville/Les-appels-a-initiatives/Appel-a-initiatives-VVV/Ville-Vie-Vacances>

Pour l'Etat et la Collectivité, saisir la demande de subvention sur la plateforme DAUPHIN :

<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

- **Contacts :**

Pour Colmar Agglomération :	
Bastien GERVAISE (Chargé de mission politique de la ville)	bastien.gervaise@agglo-colmar.fr 03.69.99.55.53 (N° de poste 5553) 06.22.22.47.39
Pour la Préfecture du Haut-Rhin :	
Véronique BINDER (Chargée de mission au Pôle Départemental Politique de Ville)	veronique.binder@haut-rhin.gouv.fr 03.89.33.45.11
Émilie NICOLLE (Déléguée du Préfet dans les quartiers prioritaires de Colmar)	emilie.nicolle@haut-rhin.gouv.fr 03.89.29.22.28

Appel à contributions – « Projet Vienne-Belgrade »

- **Objectifs :**

La démolition des quatre tours des rues de Vienne et de Belgrade (240 logements) prévue pour le 1^{er} semestre 2023 est la prochaine et dernière étape du processus de renouvellement urbain du quartier Europe.

Pour accompagner ce changement important à la fois d'un point de vue urbain et humain, la Ville de Colmar souhaite engager un **projet culturel, artistique et social** sur la mémoire et le souvenir. Ce projet se déroulerait tout au long du processus de relogement des habitants et permettrait ainsi de faire de cette étape de la vie des habitants et du quartier un moment de partages et d'échanges.

Les porteurs de projets sont invités à proposer des actions culturelles, artistiques et sociales, qui s'inscriront dans une démarche collective.

- **Calendrier :**

Date limite pour le dépôt des contributions : 1^{er} février 2021

- **Modalités :**

Les contributions sont à envoyer par mail au service Politique de la ville, ainsi que sur la plateforme La Grande Equipe (lagreandeequipe.fr).

Attention : il s'agit d'un appel à contributions (idées) et non d'une possibilité de subventionnement. Le financement de ces actions sera étudié au cas par cas avec chaque porteur de projet.

L'appel à contributions est téléchargeable sur le site internet de la Ville de Colmar :

- <https://www.colmar.fr/contrat-ville>

- **Contacts :**

Pour le service Politique de la ville :	
Bastien GERVAISE (Chargé de mission politique de la ville)	bastien.gervaise@agglo-colmar.fr 03.69.99.55.53 (N° de poste 5553) 06.22.22.47.39
Pour le Centre Socioculturel :	
Clarisse BLAUHELLIG (Responsable du Centre Socioculturel)	clarisse.blauhellig@colmar.fr 03.89.30.53.03
Pour la Salle de Spectacle Europe	
Gael DOUKKALI-BUREL (Responsable Salle de Spectacle Europe)	gael.doukkali-burel@colmar.fr 03.89.30.53.01

LES AIDES DES PARTENAIRES DU CONTRAT DE VILLE

- Lien du Conseil Départemental du Haut-Rhin :

<https://www.haut-rhin.fr/content/pour-les-associations-et-les-b%C3%A9n%C3%A9voles>

- Lien de la Région Grand Est :

<https://www.grandest.fr/aides/?beneficiaire=62&pg=1>

- Lien CAF du Haut-Rhin :

<http://www.caf.fr/partenaires/solidarite-et-soutien-financier>

- Lien DRAC Grand Est :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/aides-demarches/subventions>

- Lien ARS Grand Est :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

- Lien FIPDR 68 :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Prevention-de-la-delinquance/FIPDR-Appel-a-projets-2020>

- Lien DDCSPP 68 :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative/Demande-de-subvention>